

**MÉMO À DESTINATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ
DE L'EST DE LA FRANCE**

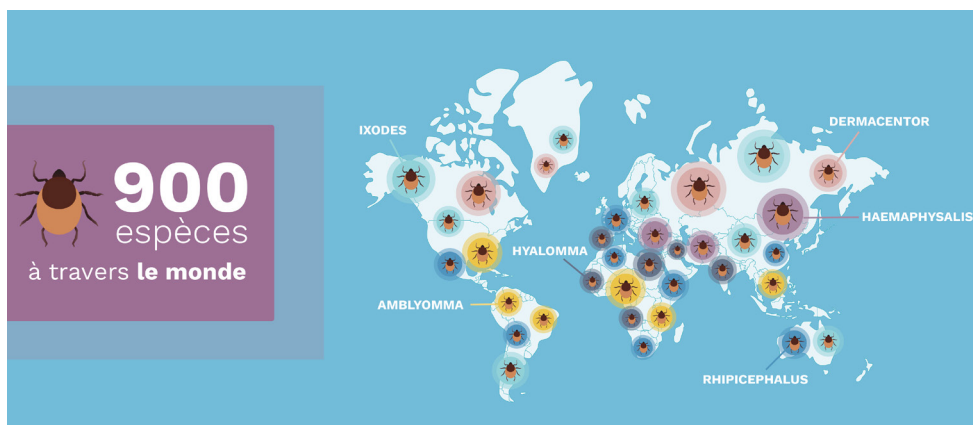
LA PRISE EN CHARGE DES MALADIES VECTORIELLES LIÉES AUX TIQUES

CRMVT ET CCMVT DE L'EST DE LA FRANCE



LES MALADIES VECTORIELLES LIÉES AUX TIQUES : QU'EST-CE QUE C'EST ?

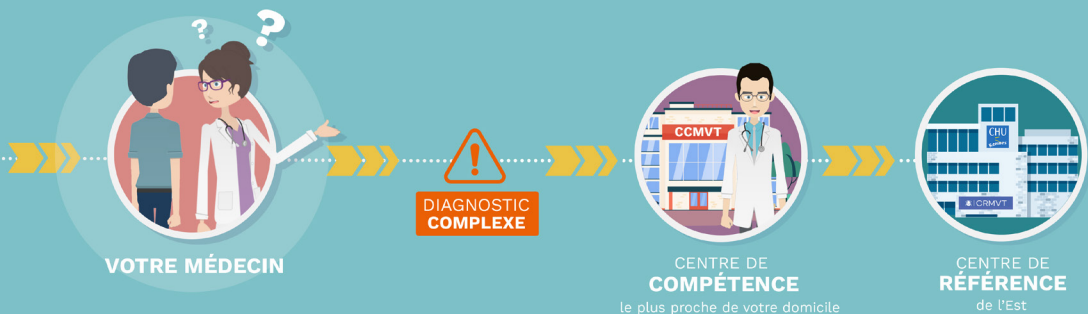
Les tiques sont des arthropodes hématophages, dont on compte plus de 900 espèces. Leur impact en santé humaine et animale est important dans le monde, notamment par leur rôle vecteur d'agents pathogènes.



Les maladies vectorielles liées aux tiques (MVT) sont des maladies infectieuses bactériennes, virales ou parasitaires, transmises lors d'une piqûre de tique, parfois passée inaperçue.

La plus fréquente en France est la maladie de Lyme, due à des bactéries spirochètes du genre *Borrelia* ; la présentation clinique est polymorphe, parfois différée par rapport à la piqûre de tique. Les manifestations les plus classiques sont cutanées (érythème migrant), articulaires et neurologiques.

D'autres infections sont possibles (rickettsioses, encéphalite à tique, anaplasmose, babésiose, tularémie...), y compris sous nos climats tempérés. Au retour de voyage à l'étranger, d'autres maladies vectorielles liées aux tiques peuvent être évoquées.



COMMENT EST ORGANISÉE LA PRISE EN CHARGE DES MVT ?

Elle s'organise de façon adaptée à la complexité de la situation, et de manière graduée. Le parcours du patient privilégie les soins de proximité, en premier lieu auprès du médecin traitant.

TROIS NIVEAUX DE PRISE EN SOINS RÉPONDENT À LA COMPLEXITÉ DES SITUATIONS

1^{er} niveau – Le médecin généraliste

Niveau de proximité, assuré par la médecine de ville dont le médecin traitant constitue l'axe essentiel et indispensable de la démarche de diagnostic.

Il interagit avec les autres spécialistes et oriente vers le centre de compétences ou de référence hospitalier le plus proche du domicile du patient, si besoin.

2^e niveau – L'infectiologue du CHU le plus proche / centre de compétences des maladies liées aux tiques (CCMVT)

Niveau de recours régional, assuré par les centres de compétences hospitaliers pour les cas complexes. Les CCMVT accueillent les patients présentant des symptômes possiblement liés à une maladie transmise par les tiques, dont la prise en soins n'a pas permis d'obtenir de résultats satisfaisants. Ils collaborent étroitement avec la communauté médicale de proximité.

3^e niveau – Le centre de référence des maladies liées aux tiques (CRMVT)

Niveau de recours inter-régional, assuré par le centre de référence hospitalier. Le CRMVT organise et met en œuvre la recherche clinique et des formations, apporte l'expertise aux CCMVT du territoire et organise la prise en charge des cas très complexes.

Tous les mois, les spécialistes des maladies vectorielles liées aux tiques organisent des réunions de concertation pluridisciplinaire (RCP) pour discuter des dossiers des patients complexes. Chaque dossier étudié fait l'objet d'un compte-rendu, remis aux médecins des CCMVT demandeurs, et au médecin traitant du patient.

LES CENTRES DE RÉFÉRENCE DES MALADIES VECTORIELLES LIÉES AUX TIQUES (CRMVT)

Créés en 2019 sous l'impulsion du ministère de la Santé, cinq centres de référence ont été labellisés en France. Les centres de référence des maladies liées aux tiques (CRMVT) sont des organisations expertes hospitalières qui assurent le plus haut niveau de recours (inter-régional et régional) pour les centres de compétences des maladies liées aux tiques (CCMVT - niveau de recours régional).

Le CRMVT a un objectif d'équité et de qualité en termes d'accès au diagnostic et au traitement des personnes suspectes de maladies vectorielles liées aux tiques. Lorsque leur prise en charge s'avère complexe pour le diagnostic (s'agit-il d'une MVT ? active ou au stade de séquelle ? d'un diagnostic différentiel ?) et sur les mesures thérapeutiques, l'équipe pluridisciplinaire du CRMVT apporte alors son expertise.

Le CRMVT a quatre missions principales :

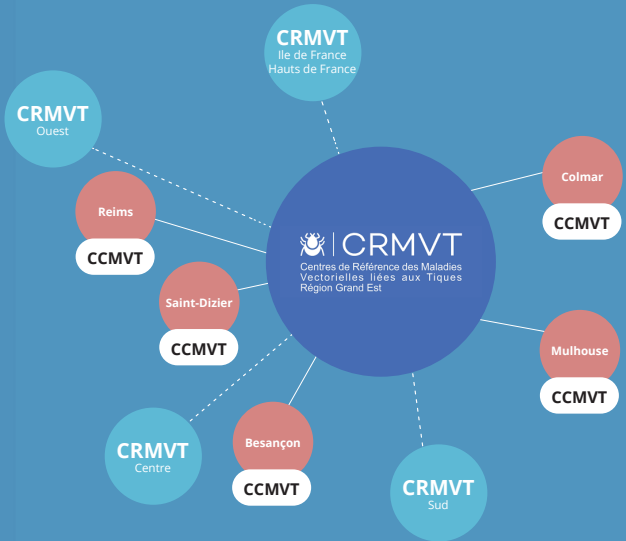
- **L'expertise clinique ;**
- **La prise en charge de recours,**
à la demande des centres de compétences ;
- **La coordination et le partage d'informations**
scientifiquement validées ;
- **L'enseignement et la recherche.**

Les missions du CRMVT visent à améliorer la cohérence et la continuité du parcours du patient ainsi que la pertinence et la qualité des soins dispensés à chaque niveau de prise en charge. Pour ce faire, les CRMVT assurent la coordination des acteurs locaux, libéraux et hospitaliers, impliqués dans la prise en charge des patients.

Les actions menées dans le cadre de ces missions sont réalisées en articulation avec tous les CRMVT dans un souci d'harmonisation et d'équité de prise en charge.

MISSIONS

- Expertise clinique
- Prise en charge de recours
- Coordination et partage d'informations
- Enseignement et recherche



L'ORGANISATION DES CRMVT

Elle s'appuie sur :

- **des compétences pluridisciplinaires hospitalières** (infectiologue, neurologue, rhumatologue, psychiatre, dermatologue, cardiologue, pédiatre, médecine interne, psychologue...) ;
- **une équipe opérationnelle** qui travaille en partenariat avec toutes les personnes permettant de réaliser des actions ponctuelles (études, recherches, formations, informations...) : médecins infectiologues coordonnateurs, assistant(e) médico-administrative, technicien(ne) d'études cliniques.
- Le CRMVT rend compte de son activité sous forme d'un rapport annuel d'activités. Il contient la description des activités conformément à chacune de ses missions et travaux en coordination/coopération menés.

Dans le cadre de ses missions, le CRMVT est en lien avec toutes les personnes concernées par les maladies vectorielles liées aux tiques sur le territoire :

- Les usagers du système de santé ;
- Tout professionnel intervenant dans la prise en charge des personnes présentant des symptômes attribué à une maladie transmise par les tiques ;
- Les associations de patients.

LES CENTRES DE L'EST DE LA FRANCE

LE CENTRE DE RÉFÉRENCE (CRMVT) DE STRASBOURG / NANCY

Pour les médecins

Demandes d'avis téléphoniques ou demande de RCP

Nancy : 03 83 15 39 40 ou Omnidoc

Strasbourg : Omnidoc

Pour les usagers

Des renseignements peuvent être donnés par le secrétariat du service de maladies infectieuses du CHRU.

Nancy : 03 83 15 39 40

Un courrier médical le plus complet possible, ainsi que l'ensemble du dossier médical doit être joint pour toute demande de consultation afin de répondre au mieux à la demande.

Coordonnées

Centre hospitalier régional et universitaire (CHRU) de Nancy

Rue du Morvan, 54500

Vandœuvre-lès-Nancy

CRMVT@chru-nancy.fr

03 83 15 39 40

Coordination

Dr Elisabeth BAUX

Nouvel Hôpital Civil - Hôpitaux Universitaires de Strasbourg (HUS)

1 place de l'Hôpital BP461,

67091 STRASBOURG Cedex

CRMVT@chru-strasbourg.fr

03 69 55 05 45

Coordination

Pr Yves HANSMANN

**Présentations
détaillées
des centres
et des équipes
accessibles via le site
<https://crmvt.fr/>**





Centres de compétences



Centre de référence



LES CENTRES DE COMPÉTENCES (CCMVT) ASSOCIÉS

BESANÇON

Centre Hospitalier Régional et
Universitaire (CHRU) de Besançon
Hôpital Jean-Minjoz
03 81 21 85 33
Coordination : Dr Kevin BOUILLER

COLMAR

Hôpitaux Civils de Colmar
secretariat.infectiologie@ch-
colmar.fr
03 89 12 49 04
Coordination : Dr Martin MARTINOT

MULHOUSE

Groupement Hospitalier
de la Région de Mulhouse et Sud
Alsace (GHRMSA)
secre-medint@ghrmsa.fr
03 89 64 77 02
Coordination : Dr Charlotte KAEUFFER

NANCY

*Voir le centre de référence des
maladies liées aux tiques.*

REIMS

Centre Hospitalier Universitaire
(CHU) de Reims
malinf@chu-reims.fr
03 26 78 71 86
Coordination : Pr Firouze BANI-SADR

SAINT-DIZIER

Centre Hospitalier Geneviève de
Gaulle Anthionioz de Saint-Dizier
secretariat.consult-6med@ch-
saintdizier.fr
03 25 56 84 36
Coordination : Dr Pascale MELIN

STRASBOURG

*Voir le centre de référence des
maladies liées aux tiques.*



Réalisation : direction de la communication du CHRU de Nancy à partir du livret réalisé par le CHU de Rennes, 2025
Illustrations : CHRU de Nancy - Studio Koutosuiis